



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

Communication du Général Patrice CAILLE

A tous les membres de l'UNP – Le 8 Juillet 2020

En ce début de vacances estivales et en cette période de transition de fin de confinement la vie de l'UNP se poursuit et doit même reprendre son cours normal, sans bien sûr retomber dans la routine.

Aujourd'hui je veux rappeler quelques points et insister sur quelques évidences.

1. DLP et Publicité

Notre revue trimestrielle, DLP, représente une dépense forte pour notre association. C'est environ 100000 euros dépensés annuellement, tous frais confondus. Ces frais augmentent régulièrement (les frais d'envoi postaux ont fait un bond récent très important), et nos effectifs sont logiquement orientés à une baisse prochaine. Une solution pour soulager notre budget est de faire appel à la publicité (ainsi sur les 2 derniers DLP nous avons deux annonceurs). Vous pouvez, dans les sections, convaincre des professionnels de vos amis, connaissances, partenaires, pour qu'ils fassent de la publicité dans notre DLP. Les encarts ont différentes tailles et donc divers tarifs. L'annonceur comme l'UNP trouvent chacun leur intérêt avec de telles obligations. Que les présidents de section et membres des bureaux prennent contact avec notre DAF et ou notre assistante de gestion pour avoir davantage d'informations. Vous avez tous ainsi la possibilité d'aider notre association.

2. Cotisations

Notre Commissaire aux Comptes, en vérifiant ces derniers pour les certifier, m'a rappelé hier une vérité que j'avais déjà moi-même rappelée à certains. La cotisation de l'UNP est bien fixée à 33 euros. Faire payer un autre montant est illégal. Si des membres payent 35 euros par exemple, il s'agit de la cotisation (33€) et d'un don (2€) qui doivent être mentionnés et comptés comme tels dans les écritures comptables de la section, et en aucune façon il ne peut s'agir d'une cotisation de 35€ !

3. Saint Michel

Dans mon 14ème envoi lié au Covid je vous ai communiqué des informations relatives à la St Michel, confirmées dans le DLP de juillet. Des incertitudes demeurent néanmoins et ne seront levées qu'en fin d'été. Vous le savez, vous en serez immédiatement avertis. D'ici là je vous demande de vous tenir prêts à participer massivement à cette Saint Michel nationale à Paris pour bien faire reconnaître le dynamisme et le volontarisme de l'UNP, tout en étant prêts à accepter et

nous plier aux contraintes de dernières minutes qui pourraient nous être imposées et qui viendraient à modifier les modalités de cette journée très chargée.

4. Magasin

Les fournisseurs recommencent doucement à approvisionner notre magasin dont l'activité a été plus que ralentie par le Covid. Vous pouvez dès maintenant reprendre et passer des commandes (elles seront traitées et expédiées tout au long de l'été). Cette démarche confortera l'équilibre financier de la boutique qui contribue grandement aussi au financement de DLP.

Bonnes vacances à tous ! Et diffusez et appliquez ces rappels vitaux pour l'UNP !

Général (2S) Patrice CAILLE

Président de l'UNP